

Image not found or type unknown



Droit au bail commercial tous commerces sauf nuisances

Par **vivz_old**, le **19/06/2007** à **10:50**

Bonjour a tous rnrnJe suis titulaire d'un bail commercial tous commerces sauf nuisances que je souhaiterais céder. rnJ'aimerais savoir a quel type d'activité correspond le "sauf nuisances". rnJ'exploite actuellement ce local en salon de coiffure et le repreneur voudrais en faire une boucherie. rnrnMerci de votre aide.